

Renaturation du ru de Moÿ-de-l'Aisne Commune de Moÿ-de-l'Aisne

Compte-rendu de la réunion de piquetage 30 mai 2018

Lieu :	Place de l'église, 02610 Moÿ-de-l'Aisne
--------	---

Maître d'ouvrage :	Maître d'œuvre :	Entreprises :
Syndicat du bassin versant de l'Oise aval axonaises	Union des Syndicats d'aménagement et de gestion des milieux aquatiques	Lot 1 : FORETS & PAYSAGES Lot 2 : ETS MASCITTI NINO

Nom, Prénom :	Organisme :	Présent	Absent	Excusé
Jean-Michel MACHU	Président du syndicat de l'Oise aval axonaise	X		
Maurice THUET	Vice-Président du syndicat de l'Oise aval axonaise	X		
Nabil AIDI	Vice-Président du syndicat de l'Oise aval axonaise	X		
Thierry DESMAZES	Vice-Président du syndicat de l'Oise aval axonaise	X		
Annie FERRIERE	Déléguée au syndicat et riveraine du ru de Moÿ	X		
Jacques MASSON	Vice-Président à la CC du Val de l'Oise	X		
Fabrice DELZENNE	DGS à la CC du Val de l'Oise	X		
Moussa TOURRE	Entreprise CITRA	X		
Rachida TEDJANI	Entreprise CITRA	X		
Sébastien LAURENT	Entreprise Forêts & Paysages	X		
Geoffrey PACAUD	Union des syndicats de rivières	X		
Michel-Bernard MARTINEZ	DDT de l'Aisne			X
Claire DELANGE	Agence de l'eau Seine-Normandie			X
Martin DUNTZE	Fédération de Pêche de l'Aisne			X
Jean-François ALAVOINE	Agence Française pour la Biodiversité			X

Etaient également présents les personnes riveraines du ru suivantes :

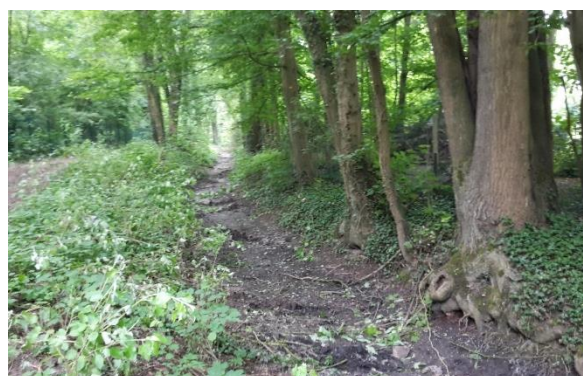
- Muriel GAUTHIER
- Didier DRAPIER
- Gilles TUPIN
- Daniel LECLERE
- Joël ROY
- Serge BEAUDELLOT
- Denise TESTART
- Henri DEVILLE
- Ginette RABBACHIN
- Bernard LEGRAIN
- Astrid FOURNET (*excusée*)

Cette réunion concerne le démarrage des travaux de renaturation du ru de Moÿ entrepris par le syndicat du bassin versant de l'Oise aval axonaise sur la commune de Moÿ-de-l'Aisne. Ces travaux, déclarés d'intérêt général par arrêté préfectoral en date du 5 décembre 2017, ont été confiés à l'entreprise FORETS & PAYSAGES (59) pour le Lot 1 (renaturation du ru) et l'entreprise MASCITTI NINO (02) pour le lot 2 (remplacement du passage busé).

SITUATION ACTUELLE :

Le ru de Moÿ-de-l'Aisne fut entièrement créé par l'homme pour faire tout d'abord office de bras de d'alimentation pour l'usine. Cependant, ce fossé fonctionne désormais comme un cours d'eau et est classé comme tel (bras de l'Oise). On y retrouve différents habitats qui abritent une faune et une flore spécifiques des petits cours d'eau. Celui-ci peut notamment servir de frayère et de zone de refuge pour divers poissons, ce qui a pu être confirmé par la présence d'alevins lors du diagnostic.

Cependant, le ru n'est quasiment plus alimenté en eau par le bras de l'Oise et s'est considérablement comblé et envasé, le rendant inapte à la vie aquatique.



Secteur du ru de Moÿ à renaturer et remettre en eau

OBJECTIFS ET DETAIL DES TRAVAUX :

Les objectifs du projet sont d'alimenter en eau durablement le ru, recréer des habitats favorables à la vie aquatique, restaurer la continuité écologique et stabiliser les berges.

Les travaux consistent à :

- créer un épi déflecteur en enrochements libres au niveau du bras de l'Oise afin d'alimenter en eau le ru
- reprofiler le lit et les berges du ru pour retrouver un cours d'eau fonctionnel (création de banquettes par déblai-remblai)
- végétaliser l'ensemble du site afin garantir le maintien des berges et recréer des habitats favorables à la faune terrestre et aquatique
- supprimer les obstacles aux écoulements de l'eau (anciens vannages)
- remplacer un pont busé par un pont cadre (dalot)
- mettre en défens une pâture par la pose de clôture et la création d'un abreuvoir en bois
- éradiquer ou contenir les foyers de renouée asiatique (espèce exotique envahissante)

Le détail précis des travaux ainsi que les plans sont disponibles sur le site internet de l'Union des syndicats à l'adresse suivante : <http://www.union-des-syndicats.fr/Projetsencours/fiche/id/55>

AVANCEMENT DE L'ENTREPRISE :

L'accès au ru se fait à partir de la rive gauche sur les 850 m amont du ru, sur des terrains boisés ou en friches afin d'occasionner le moins de dommage possible sur les propriétés habitées. L'accès sur les 250 m aval se fera par la rive droite au niveau de la route longeant le stade.

Les travaux débutent semaine 23 par le débroussaillage et le nettoyage de l'ensemble du ru. Les arbres et branches présents dans le lit du ru ou sur les berges et qui sont gênant pour le reprofilage du lit et des berges (travaux et accès) seront abattus ou élagués, puis évacués.

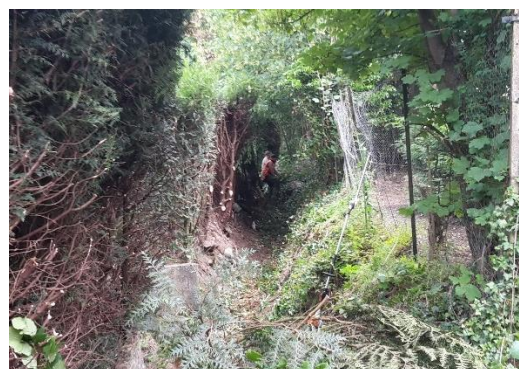
L'entreprise veillera à conserver tout arbre en bon état sanitaire ne gênant pas le bon déroulement des travaux afin de conserver de l'ombre sur le cours d'eau et garantir le maintien des berges.



Chemin d'accès en rive gauche du ru



Elagage et retrait des branches



Débroussaillage manuel sur la partie amont

Les passerelles présentes au-dessus du ru seront maintenues si leur état le permet et qu'elles ne gênent pas le bon déroulement des travaux.



Passerelle à retirer



Passerelle à conserver

Les travaux de reprofilage du lit et des berges débuteront semaine 24 par la partie amont. Du géotextile biodégradable en fibres de coco sera préférentiellement mis en place sur les banquettes qui pourraient être soumises à un risque d'érosion par le cours d'eau et où si un enjeu important est observé (murs, passerelles, ...).

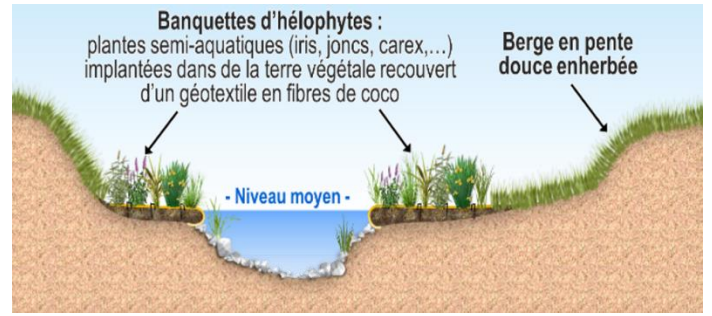
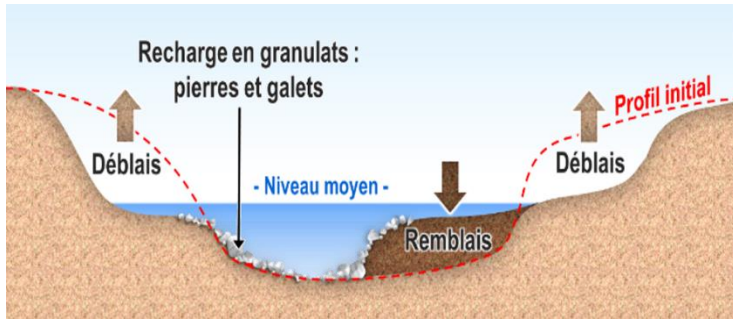


Schéma de principe du déblai-remblai pour la création de banquettes végétalisées

L'épi empierré à la diffluence entre le bras de l'Oise et le ru sera également rapidement mis en place afin de caler précisément l'ouvrage et garantir un débit suffisant dans le ru.

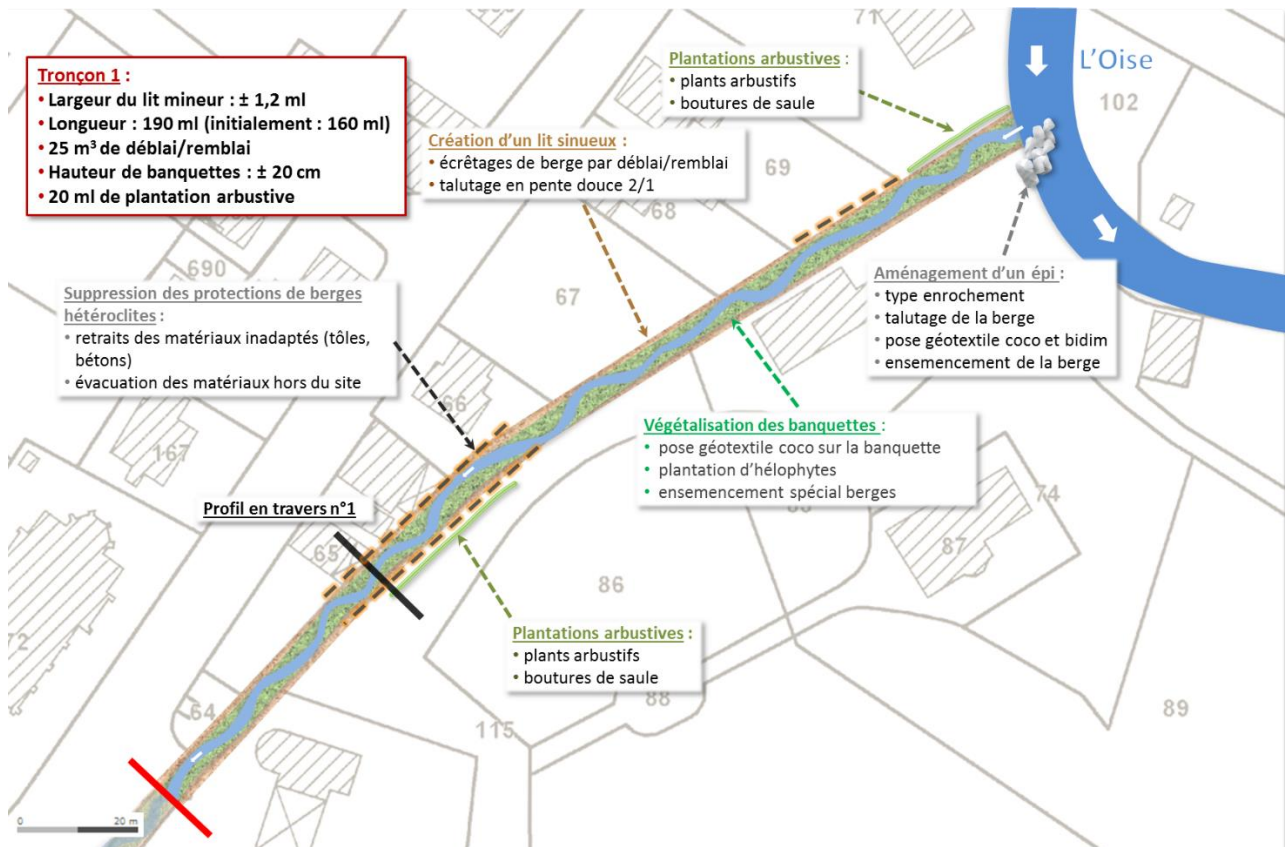
L'entreprise veillera à ce que l'épi n'occasionne pas de dysfonctionnement hydraulique conduisant à l'érosion des berges adjacentes ou opposées.



Secteur amont : lit à reprofiler et banquettes à créer



Diffluence : site où l'épi empierré sera implanté



Travaux à réaliser sur le tronçon amont

REMARQUES, OBSERVATIONS :

- Un piquetage de l'ensemble de la zone de travaux a été réalisé par le maitre d'ouvrage et le maitre d'œuvre.
- Les travaux débutent à partir du 1^{er} juin 2018.
- Le chantier aura une durée prévisionnelle de 1,5 mois. Pour faciliter les relations entre les différents partenaires associés dans le projet de renaturation du ru de Moÿ-de-l'Aisne, veuillez trouver ci-dessous les coordonnées de ces derniers :
 - Sébastien LAURENT – Entreprise Forêts & Paysages 07.76.01.80.28
 - Geoffrey PACAUD – Union des syndicats..... 03.23.20.36.74
 - Jean-Michel MACHU – Président du syndicat de l'Oise aval axonaise : 03.23.56.43.75

COÛT ET FINANCEMENT

Le coût des travaux est de **83 471.70 € H.T**, répartis de la façon suivante :

- **Lot 1** (renaturation de cours d'eau) : **68 671.70 € H.T**
- **Lot 2** (remplacement du passage busé) : **14 800,00 € H.T**

La réalisation de ces travaux est possible grâce au soutien financier à hauteur de 80% de l'Agence de l'eau Seine Normandie.

Les 20 % restant sont financés par le syndicat du bassin versant de l'Oise aval axonaise.



LIEU ET DATE DE LA PROCHAINE REUNION :

La prochaine réunion est prévue le **jeudi 14 juin à 9H30**, place de l'église, 02610 Moÿ-de-l'Aisne.

Le service technique,

